

Paris, le 1^{er} juillet 2015,

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société DANONE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société DANONE à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 6 192 559,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 6 168 649,00 €

Il est également rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 17 janvier 2014, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 120 000 Titres
- 0€